

Formation

en santé et sécurité au travail



Stage de l'INRS : Accompagner les entreprises dans la prévention des risques du travail de nuit

PUBLIC

→ Médecins du travail, infirmiers, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), ingénieurs et contrôleurs des services prévention des CARSAT, CRAMIF et CGSS.

Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC).

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIF DE FORMATION

→ Conseiller les acteurs de l'entreprise sur la prévention des risques dus au travail de nuit.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le concept « d'homme rythmique »
- Décrire les effets du travail posté de nuit, les avantages et les inconvénients des différents types de rotation : 3x8, 4x8, 5x8, 2x12, nuits fixes.
- Distinguer les modes d'action en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

CONTENU

- Système circadien : les synchroniseurs, les mécanismes de l'entraînement, l'horloge principale et les horloges périphériques, les rythmes biologiques.
- Perturbation du système circadien par le travail posté et de nuit.
- En quoi l'organisation du travail peut-elle influencer ce système ?
- Conséquences et effets sur la santé, la vie familiale et sociale, et sur l'entreprise.
- Démarches de prévention primaire et secondaire de ces risques en entreprise.
- Cadre juridique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Exposés et échanges.

VALIDATION

→ À l'issue de la formation, une attestation de présence est remise à chaque participant.

DATES ET LIEU

→ Durée 4 jours : du 19/09/2022 au 22/09/2022, à Paris.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr -> taper JA1230

Marc Benoit

*INRS, département Formation
secretariat.forl@inrs.fr*